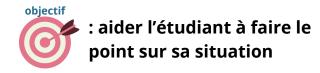
# Mener un entretien avec un étudiant







: 1h



En tant qu'enseignant-référent ou responsable d'année, vous pouvez être amené à recevoir individuellement des étudiants en difficulté et en recherche éventuelle de réorientation.

### **Ecouter sans jugement**

Incitez l'étudiant à vous exposer ses difficultés et ses envies librement et sans crainte du jugement.

## Aider l'étudiant à préciser et à reformuler

Un échec à l'Université conduit parfois les étudiants à se dévaloriser et à voir tout en noir. Encouragez sa parole pour l'aider à préciser ce qui ne lui plaît pas : la discipline, les modalités d'enseignement, la vie d'étudiant sur le campus, le rythme de travail ?

# L'informer sur les ressources

Les conseillères de la Mission Orientation et de la Mission Insertion professionnelle reçoivent les étudiants toute l'année, produisent de la documentation spécifique et organisent des événements tels que la Semaine de la Réorientation tous les ans en novembre, la Semaine des Poursuites d'Etudes en février... Vous pouvez l'encourager à prendre contact avec le service.

## Lui proposer des outils ou des interlocuteurs alternatifs

Une césure, une expérience à l'étranger, un engagement bénévole, un job d'été sont parfois l'occasion de déclics dans la vie des étudiants. Faire une pause peut être salutaire pour retrouver de la motivation. De même, d'autres professionnels sur les campus peuvent accompagner les étudiants : conseillères en orientation ou en insertion professionnelle (SAE), psychologues (SSE), assistants sociaux (SSE), chargés de mission handicap (SAE)... selon leurs besoins.

#### Décentrer son point de vue

En tant qu'enseignant, vous avez à coeur la réussite des étudiants dans votre discipline ou votre diplôme. Néanmoins, la réussite d'un étudiant passe aussi parfois par une interruption d'études, une réorientation totale ou une césure afin de réaliser un bénévolat ou un projet personnel.

Gardons à l'esprit que les valeurs et les priorités sont propres à chacun.



Mission Orientation: orientation@univ-reims.fr

Mission Insertion professionnelle: insertion-professionnelle@univ-reims.fr